



C o m m u n i q u é

Le Conseil examinera le prix du Dovobet au cours d'une audience publique

OTTAWA, le **30 novembre 2004** : Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés tiendra une audience publique le 21 février 2005, dans l'affaire Leo Pharma Inc. (« Leo Pharma ») et le prix du médicament Dovobet. Une conférence préparatoire à l'audience se tiendra le 19 janvier 2005.

L'audience a pour objet de déterminer, aux termes des articles 83 et 85 de la *Loi sur les brevets*, si Leo Pharma :

- vend ou a vendu au Canada, le médicament connu sous le nom de Dovobet sur un marché canadien à un prix que le Conseil juge excessif, et,
- le cas échéant, de décider de l'ordonnance, s'il en est, qui doit être rendue.

Le Dovobet 0,55 mcg/mg (DIN 02244126) est vendu au Canada depuis le 17 décembre 2001. Ce médicament dermatologique est indiqué pour les épisodes aigus de psoriasis.

Les personnes qui désirent intervenir dans cette affaire doivent déposer une requête d'intervention auprès du Conseil **au plus tard le 21 décembre 2004**. Ces personnes sont priées de s'adresser à la Secrétaire du Conseil pour obtenir des renseignements sur la procédure.

L'Avis d'audience et l'Énoncé des allégations du personnel du Conseil sont affichés [ici](#).

Pour tout renseignement, veuillez communiquer avec la Secrétaire du Conseil.

Sylvie Dupont
Secrétaire du Conseil

N° sans frais : 1-877-861-2350
Téléphone : (613) 954-8299
Télécopieur : (613) 952-7626
Courriel : sdupont@pmprb-cepmb.gc.ca